Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270794
Centre d'intérêt: 320

Le Personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70 : dossier / préparé ss la responsabilité de Lucien Parent, André Beaudet ; [pour la] Direction générale de l'éducation permanente. -- [Québec] : La Direction, [1970?].
34 f. ; 28 cm. -- (Dossier statistique / Direction générale de l'éducation permanente)

Code: DGEP-N-2.

Cote Dewey: 374.9'714/P467 Cote LC: LC/5254.2/.Q3

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Tâche de l'enseignant *Salaire de l'enseignant *Commission scolaire *Statistiques *Education des adultes *Secondaire (Niveau)

Les donnés statistiques sur le personnel enseignant de l'éducation des adultes à l'emploi des commissions scolaires sont réparties en trois chapitres: 1. l'inventaire (nombre d'enseignants par secteur d'enseignement, selon la formation antérieure, selon l'expérience, et selon l'occupation principale); 2. la charge de travail (nombre d'heures-classe); 3. la masse salariale.

Les données proviennent de quatre sources distinctes d'informations: deux formulaires administratifs en provenance des commissions scolaires et reçus normalement par la DGEP dans le courant de ses opérations (DGEP-R et DGEP-E); deux formulaires spécialement conçus aux fins de cette publication (Opération Annexe-R et Opération politique salariale)

Au total, on dénombre 12588 enseignants oeuvrant dans le secteur de l'éducation des adultes dans les commission scolaires en 1969-1970; ils ont donné un total de 1844029 heures d'enseignement, ce qui représentait une masse salariale de 12909502 dollars.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270794

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION PERMANENTE

Le personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.

Dossier statistique

DGEP-N-2

Dossier préparé sous la responsabilité de:

Lucien Parent
André Beaudet

Contenu

Page

Liste des tableaux. 2

Présentation. 5

1. Inventaire du personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70. 8

2. Analyse de la "charge de travail" du personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70. 21

3. Analyse de la "masse salariale" versée au personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70. 32

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau no 1: Nombre de professeurs, nombre d'heures d'enseignement et masse salariale impliqués par l'éducation des adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70. 7

Tableau no 2: Distribution des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction des secteurs d'enseignement, 1969-70. 11

Tableau no 3: Distribution des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur formation antérieure, 1969-70. 12

Tableau no 4: Distribution des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leurs années d'expérience en éducation des adultes, 1969-70. 13

Tableau no 5: Distribution des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur occupation principale, 1969-70. 14

Tableau no 6: Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction des secteurs d'enseignement aux adultes et de leur niveau de scolarité, 1969-70. 15

		Page
Tableau no 7:	Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction des secteurs d'enseignement aux adultes et de leur expérience en éducation des adultes, 1969-70.	16
Tableau no 8:	Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction des secteurs d'enseignement aux adultes et de leur occupation principale, 1969-70.	17
Tableau no 9:	Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur formation antérieure et de leur expérience en éducation des adultes, 1969-70.	18
Tableau no 10:	Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur occupation principale et de leur formation antérieure, 1969-70.	19
Tableau no 11:	Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur occupation principale et de leur expérience en éducation des adultes, 1969-70.	20
Tableau no 12:	Situation de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires de Québec, 1969-70.	24

		Page
Tableau no 13:	Evolution mensuelle du nombre d'heures de cours données aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.	25
Tableau no 14:	Nombre d'heures-classes par genre de formation aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.	27
Tableau no 15:	Nombre de professeurs effectivement engagés et nombre de professeurs théoriquement engagés à plein temps dans les commissions scolaires du Québec et charge de travail moyenne réelle et théorique par commission scolaire, Québec, 1969-70.	29
Tableau no 16:	Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de certains groupes d'heures d'enseignement par région administrative et pour le Québec, 1969-70.	31
Tableau no 17:	Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec par catégories de revenu annuel par région administrative et pour le Québec, 1969-70.	33
Tableau no 18:	Répartition des professeurs enseignant aux adultes à temps partiel dans les commissions scolaires du Québec selon différents taux horaires, 1969-70.	34
Graphique no 1:	Evolution de la proportion mensuelle d'heures de cours données aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en 1969-70.	26

Présentation.

Le présent rapport statistique traite du personnel qui, en 1969-70, enseigna aux adultes dans les commissions scolaires du Québec. Il ne tient donc pas compte du personnel qui, pour la même année, fit de même aux niveaux des collèges d'enseignement général et professionnel et des universités. Et, pour la population concernée, il ne constitue pas un dossier exhaustif dans lequel on aurait inclu toutes les données possibles. Il répond plutôt à un objectif précis fixé a priori, soit la fabrication d'un document-instrument de travail fournissant un certain nombre de données fondamentales à ceux qui auront à oeuvrer dans l'élaboration de la première convention collective impliquant le personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec.

C'est la raison pour laquelle les données présentées, le sont selon trois titres distincts correspondant aux trois thèmes ayant prévalu au moment de leur traitement, soit: le- l'inventaire, 2e- la charge de travail et 3e la masse salariale.

Les données fournies sous ces trois titres originent de quatre sources distinctes d'informations dont deux furent des formulaires administratifs en provenance des commissions scolaires et reçus normalement par la Direction générale de l'Education permanente dans le courant de ses opérations (DGEP-R et DGEP-E) tandis que les deux autres sources (Opération Annexe-R et Opération Politique salariale) furent spécifiquement organisées pour les fins

du présent dossier sous la responsabilité des "répondants" de la Direction générale de l'Education permanente dans les Bureaux régionaux du ministère de l'Education et avec l'aide du personnel des Services d'Education permanente dans les commissions scolaires concernées. En plus des personnes et des organismes mentionnés, des membres du Service des Etudes et Projets et du Service de Gestion et du Financement de la Direction générale de l'Education permanente, ainsi que des membres du Service d'Informatique du ministère de l'Education (SIMEQ), soit au total environ 300 personnes, ont participé à l'élaboration de ce dossier.

En plus d'une sélection a priori des informations pertinentes à l'objectif du présent dossier et qui eut pour effet d'éliminer un certain nombre de variables telles que l'âge, le sexe, la nationalité, la langue maternelle, l'état civil ..., une seconde sélection fut faite implicitement lors du choix des catégories pour le regroupement des données retenues. C'est ainsi que les tableaux statistiques contenus dans le présent dossier ont ordinairement comme référence géographique le Québec, parfois, les régions administratives, rarement les commissions scolaires. Toutes les informations auraient pu être systématiquement regroupées en fonction des régions administratives ou des commissions scolaires; nous n'avons pas jugé opportun de le faire afin de ne pas en alourdir la présentation et l'utilisation. Enfin, certains tableaux apparaissant dans le présent dossier sont une synthèse de plusieurs autres tableaux.

Si nous mentionnons l'existence de ces autres informations non-publiées ou de d'autres regroupements possibles des informations

publiées c'est afin d'en manifester la relative disponibilité pour les personnes ou les organismes intéressés à analyser de façon un peu plus détaillée un aspect ou l'autre des questions traitées dans le présent dossier ou à prendre connaissance de dimensions complémentaires à celles considérées.

Quant aux questions traitées dans le présent dossier, elles l'ont été selon la perspective énoncée dans le premier paragraphe de cette présentation, perspective que nous pourrions ramener à l'équation fondamentale du tableau suivant:

Tableau no 1 : Nombre de professeurs, nombre d'heures d'enseignement et masse salariale impliqués par l'éducation des adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.

PROFESSEURS	HEURES D'ENSEIGNEMENT	MASSE SALARIALE
12,588	1,844,029	$ 12,909,502.55

Tous les tableaux qui suivent ont pour objectif de détailler, d'approfondir, d'affiner, de préciser, somme toute, d'expliciter cette équation fondamentale qui résume selon une perspective quantitative, donc nécessairement partielle, ce que fut l'éducation des adultes dans les commissions scolaires du Québec en 1969-70.

publiées c'est afin d'en manifester la relative disponibilité pour les personnes ou les organismes intéressés à analyser de façon un peu plus détaillée un aspect ou l'autre des questions traitées dans le présent dossier ou à prendre connaissance de dimensions complémentaires à celles considérées.

Quant aux questions traitées dans le présent dossier, elles l'ont été selon la perspective énoncée dans le premier paragraphe de cette présentation, perspective que nous pourrions ramener à l'équation fondamentale du tableau suivant:

Tableau no 1 : Nombre de professeurs, nombre d'heures d'enseignement et masse salariale impliqués par l'éducation des adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.

PROFESSEURS	HEURES D'ENSEIGNEMENT	MASSE SALARIALE
12,588	1,844,029	$ 12,909,502.55

Tous les tableaux qui suivent ont pour objectif de détailler, d'approfondir, d'affiner, de préciser, somme toute, d'expliciter cette équation fondamentale qui résume selon une perspective quantitative, donc nécessairement partielle, ce que fut l'éducation des adultes dans les commissions scolaires du Québec en 1969-70.

1. Inventaire du personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.

Pour établir cet inventaire du personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, nous avons retenu, parmi les données disponibles, les quatre variables suivantes qui nous semblaient le mieux répondre à la perspective que nous nous étions tracée:

1. le secteur d'enseignement, c'est-à-dire le genre de formation dans laquelle s'inscrit l'enseignement du professeur en éducation des adultes. Ces secteurs d'enseignement sont au nombre de cinq:

   1.1. la formation scolaire à plein temps;
   1.2. la formation scolaire à temps partiel;
   1.3. la formation professionnelle à plein temps;
   1.4. la formation professionnelle à temps partiel;
   1.5. l'éducation populaire.

2. la formation antérieure, c'est-à-dire le niveau qui inclut la dernière année de scolarité faite par le professeur enseignant aux adultes. Les informations recueillies ne nous ont pas permis de distinguer la formation générale de la formation professionnelle. De plus, ces informations nous ayant été fournies par le personnel enseignant aux adultes lui-même et sans réfé-

rence explicite aux règlements no 4 et no 5, les chiffres compilés ne peuvent être qu'indicatifs dans une perspective de classification du personnel enseignant aux adultes. Les trois catégories retenues sont les suivantes:

2.1. niveau secondaire (12 ans et moins de scolarité);

2.2. niveau collégial (13 à 15 ans de scolarité);

2.3. niveau universitaire (16 ans et plus de scolarité).

3. <u>l'expérience</u>, c'est-à-dire le nombre d'années d'expérience en éducation des adultes. L'expression "année d'expérience" est ici entendue dans un sens beaucoup plus souple que, par exemple, celui que l'on retrouve dans l'actuelle convention collective du personnel enseignant régulier. En effet, "année d'expérience" signifie ici qu'un professeur a enseigné à des adultes entre septembre et août suivant mais sans spécificité quant au nombre d'heures durant lesquelles il a effectivement enseigné. Les catégories retenues sont les suivantes:

3.1. 1 an (ceux qui, en 1969-70, en étaient à leur 1ère année d'enseignement aux adultes);

3.2. de 2 à 4 ans (hormis les nouveaux, ceux qui enseignent aux adultes depuis la naissance de la D.G.E.P.);

3.3. 5 ans et plus (ceux qui enseignaient aux adultes avant la naissance de la D.G.E.P.).

4. l'occupation principale, c'est-à-dire l'occupation que le professeur enseignant aux adultes définit lui-même comme étant sa principale activité. Les occupations retenues sont les suivantes:

   4.1. professeur aux jeunes;
   4.2. professeur aux adultes;
   4.3. étudiant;
   4.4. maîtresse de maison;
   4.5. rentier;
   4.6. travailleur (mais non professeur).

Par inventaire du personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en 1969-70, nous entendons d'une part, la distribution de cette population en fonction des catégories de chacune des variables (tableaux nos 2, 3, 4, 5) et d'autre part, la répartition de cette population en fonction de ces quatre variables prises deux à deux (tableaux nos 6, 7, 8, 9, 10, 11).

Tableau no 2 : Distribution des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction des secteurs d'enseignement, 1969-70.

Secteurs d'enseignement	N	%
1.1. formation scolaire à plein temps	3,327	26.43
1.2. formation scolaire à temps partiel	4,138	32.87
1.3. formation professionnelle à plein temps	2,107	16.74
1.4. formation professionnelle à temps partiel	1,431	11.38
1.5. éducation populaire	1,585	12.59
Total	12,588	100.00%

Tableau no 3 : Distribution des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur formation antérieure, 1969-70.

Niveaux de formation antérieure	N	%
2.1. secondaire	2,858	22.71
2.2. collégial	5,496	43.65
2.3. universitaire	4,234	33.64
Total	12,588	100.00%

Tableau no 4 : Distribution des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leurs années d'expérience en éducation des adultes, 1969-70.

Nombre d'années d'expérience	N	%
3.1. un an	4,092	32.51
3.2. de 2 à 4 ans	6,351	50.45
3.3. 5 ans et plus	2,145	17.04
Total	12,588	100.00%

Tableau no 5 : Distribution des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur occupation principale, 1969-70.

Occupations principales	N	%
4.1. professeur aux jeunes	6,535	51.92
4.2. professeur aux adultes	1,263	10.04
4.3. étudiant	531	4.22
4.4. maîtresse de maison	1,644	13.06
4.5. rentier	65	0.51
4.6. travailleur	2,550	20.25
Total	12,588	100.00%

Tableau no 6 : Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction des secteurs d'enseignement aux adultes et de leur niveau de scolarité, 1969-70.

Secteurs d'enseignement	Secondaire	Collégial	Scolarité antérieure Universitaire	Sans réponse	Total
Formation scolaire plein temps	(1) 689 (2) 24.73% (3) 22.42%	1,579 29.50% 51.49%	770 18.64% 25.06%	32 9.94% 1.03%	3,070 24.38% 100.00%
Formation scolaire temps partiel	419 15.03% 10.96%	1,492 27.88% 39.07%	1,842 44.69% 48.28%	65 20.19% 1.69%	3,818 30.35% 100.00%
Formation professionnelle plein temps	636 22.84% 32.71%	740 13.82% 38.08%	531 12.86% 27.29%	38 11.80% 1.92%	1,945 15.45% 100.00%
Formation professionnelle temps partiel	362 12.98% 27.38%	599 11.18% 45.35%	310 7.51% 23.50%	50 15.52% 3.77%	1,321 10.49% 100.00%
Education populaire	403 14.48% 27.58%	638 11.91% 43.62%	351 8.50% 23.98%	71 22.05% 4.82%	1,463 11.62% 100.00%
Sans réponse	277 9.94% 28.52%	306 5.71% 31.51%	322 7.80% 33.12%	66 20.50% 6.79%	971 7.71% 100.00%
Total	2,786 100.00% 22.13%	5,354 100.00% 42.54%	4,127 100.00% 32.78%	322 100.00% 2.55%	12,588 100.00% 100.00%

(1) Chiffre absolu
(2) % vertical
(3) % horizontal

Tableau no 7 : Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction des secteurs d'enseignement aux adultes et de leur expérience en éducation des adultes, 1969-70.

Secteurs d'enseignement	Expérience 1 an	De 2 à 4 ans	5 ans & plus	Sans réponse	Total
Formation scolaire plein temps	(1) 1,081 (2) 28.69% (3) 35.23%	1,578 26.92% 51.42%	262 13.23% 8.53%	149 15.29% 4.82%	3,070 24.38% 100.00%
Formation scolaire temps partiel	924 24.45% 24.18%	1,994 34.07% 52.23%	711 35.93% 18.62%	189 19.40% 4.97%	3,818 30.35% 100.00%
Formation professionnelle plein temps	760 20.12% 39.07%	750 12.79% 38.56%	282 14.21% 14.46%	153 15.70% 7.91%	1,945 15.45% 100.00%
Formation professionnelle temps partiel	385 10.20% 29.17%	564 9.62% 42.71%	298 15.05% 22.56%	74 7.59% 5.56%	1,321 10.49% 100.00%
Education populaire	434 11.49% 29.66%	689 11.76% 47.13%	209 10.57% 14.31%	131 13.50% 8.90%	1,463 11.62% 100.00%
Sans réponse	191 5.05% 19.67%	284 4.84% 29.25%	218 11.01% 22.45%	278 28.52% 28.63%	971 7.71% 100.00%
Total	3,775 100.00% 29.98%	5,859 100.00% 46.57%	1,980 100.00% 15.72%	974 100.00% 7.73%	12,588 100.00% 100.00%

(1) Chiffre absolu
(2) % vertical
(3) % horizontal

Tableau no 8 : Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction des secteurs d'enseignement aux adultes et de leur occupation principale, 1969-70.

Sect. d'ens.	Occupations principales						Sans rép.	Total
	Prof. j.	Prof. a.	Etudi.	M. de m.	Rentier	Travail. industr.		
F. sco. plein temps	(1)1,426 (2)26.59% (3)46.47%	597 57.66% 19.46%	204 46.67% 6.63%	478 35.50% 15.58%	14 25.92% 0.45%	207 9.87% 6.72%	144 6.37% 4.69%	3,070 24.40% 100.00%
F. sco. temps partiel	1,844 34.43% 48.33%	159 15.37% 4.17%	132 30.15% 3.44%	228 16.85% 5.95%	15 27.80% 0.39%	265 12.72% 6.97%	1,175 52.04% 30.75%	3,818 30.33% 100.00%
F. pro. plein temps	664 12.38% 34.14%	112 10.68% 5.70%	19 4.33% 0.99%	51 3.79% 2.63%	11 20.37% 0.57%	729 34.87% 37.52%	359 15.89% 18.45%	1,945 15.45% 100.00%
F. pro. temps partiel	517 9.64% 39.17%	40 3.87% 3.04%	15 3.48% 1.15%	36 2.66% 2.72%	4 7.40% 0.31%	318 15.17% 24.02%	391 17.30% 29.59%	1,321 10.49% 100.00%
Educa. popul.	485 9.05% 33.22%	86 8.28% 5.87%	40 9.20% 2.74%	477 35.35% 32.60%	3 5.55% 0.18%	344 16.43% 23.50%	28 1.23% 1.89%	1,463 11.62% 100.00%
Sans répon.	424 7.91% 43.69%	43 4.14% 4.42%	27 6.17% 2.78%	79 5.85% 8.13%	7 12.96% 0.72%	229 10.94% 23.58%	162 7.17% 16.68%	971 7.71% 100.00%
Total	5,360 100.00% 42.62%	1,037 100.00% 8.23%	437 100.00% 3.47%	1,349 100.00% 10.71%	54 100.00% 0.42%	2,092 100.00% 16.61%	2,259 100.00% 17.94%	12,588 100.00% 100.00%

(1) Chiffre absolu
(2) % vertical
(3) % horizontal

<u>Tableau no 9</u> : Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur formation antérieure et de leur expérience en éducation des adultes, 1969-70.

Formation antérieure	Expérience 1 an	De 2 à 4 ans	5 ans & plus	Sans réponse	Total
Secondaire	(1) 840 (2) 22.25% (3) 30.16%	1,232 21.03% 44.28%	437 22.05% 15.67%	277 28.43% 9.89%	2,786 22.13% 100.00%
Collégial	1,696 44.95% 31.66%	2,543 43.41% 47.50%	793 40.09% 14.81%	323 33.19% 6.03%	5,355 42.55% 100.00%
Universi-taire	1,162 30.77% 28.15%	1,984 33.86% 48.10%	688 34.73% 16.66%	292 29.97% 7.09%	4,126 32.77% 100.00%
Sans réponse	77 2.03% 23.98%	100 1.70% 31.17%	62 3.13% 19.31%	82 8.41% 25.54%	321 2.55% 100.00%
Total	3,775 100.00% 29.98%	5,859 100.00% 46.57%	1,980 100.00% 15.72%	974 100.00% 7.73%	12,588 100.00% 100.00%

(1) Chiffre absolu
(2) % vertical
(3) % horizontal

Tableau no 10 : Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur occupation principale et de leur formation antérieure, 1969-70.

Occupations principales	Formation antérieure Secondaire	Collégial	Universitaire	Sans réponse	Total
Prof. jeunes	(1) 455 (2) 16.32% (3) 8.48%	2,814 52.58% 52.50%	1,973 47.85% 36.83%	118 36.79% 2.19%	5,360 42.62% 100.00%
Prof. adultes	327 11.74% 31.55%	485 9.06% 46.81%	214 5.17% 20.58%	11 3.42% 1.06	1,037 8.23% 100.00%
Etudiant	35 1.24% 7.93%	206 3.85% 47.32%	182 4.40% 41.58%	14 4.36% 3.17%	437 3.47% 100.00%
Maîtresse de maison	695 24.93% 51.51%	547 10.20% 40.49%	84 2.04% 6.26%	23 7.16% 1.74%	1,349 10.71% 100.00%
Rentier	12 0.44% 23.07%	23 0.41% 41.04%	15 0.36% 28.20%	4 1.24% 7.69%	54 0.42% 100.00%
Travaill. industrie	799 28.7[illegible]% 38.19%	514 9.60% 24.58%	704 17.06% 33.66%	75 23.36% 3.57%	2,092 16.61% 100.00%
Sans réponse	463 16.61% 20.49%	766 14.30% 33.90%	954 23.12% 42.25%	76 23.67% 3.36%	2,259 17.94% 100.00%
Total	2,786 100.00% 22.13%	5,355 100.00% 42.55%	4,126 100.00% 32.77%	321 100.00% 2.55%	12,588 100.00% 100.00%

(1) Chiffre absolu
(2) % vertical
(3) % horizontal

Tableau no 11 : Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en fonction de leur occupation principale et de leur expérience en éducation des adultes, 1969-70.

Occupations principales	Expérience 1 an	De 2 à 4 ans	5 ans & plus	Sans réponse	Total
Prof. jeunes	(1)1,644 (2)43.58% (3)30.67%	2,580 44.05% 48.16%	801 40.51% 14.95%	335 34.43% 6.22%	5,360 42.62% 100.00%
Prof. adultes	266 7.05% 25.66%	568 9.70% 54.83%	132 6.65% 12.70%	71 7.28% 6.81%	1,037 8.23% 100.00%
Etudiant	257 6.79% 58.75%	137 2.34% 31.42%	14 0.70% 3.17%	29 2.97% 6.66%	437 3.47% 100.00%
Maîtresse de maison	378 10.02% 28.05%	710 12.11% 52.64%	168 8.47% 12.43%	93 9.54% 6.88%	1,349 10.71% 100.00%
Rentier	15 0.40% 28.20%	24 0.40% 43.60%	11 0.56% 20.51%	4 0.41% 7.69%	54 0.42% 100.00%
Travaill. industrie	809 21.41% 38.65%	739 12.61% 35.32%	236 11.90% 11.26%	308 31.62% 14.77%	2,092 16.61% 100.00%
Sans réponse	406 10.75% 17.97%	1,101 18.79% 48.75%	618 31.21% 27.35%	134 13.75% 5.93%	2,259 17.94% 100.00%
Total	3,775 100.00% 29.98%	5,859 100.00% 46.57%	1,980 100.00% 15.72%	974 100.00% 7.73%	12,588 100.00% 100.00%

(1) Chiffre absolu
(2) % vertical
(3) % horizontal

2. <u>Analyse de la "charge de travail" du personnel enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70</u>.

Dans l'enseignement régulier, il est coutume, lorsque l'on parle de "charge de travail" de faire référence au rapport maître-élèves. Ce rapport maître-élèves est ainsi défini dans l'entente intervenue entre les commissions scolaires et les associations d'instituteurs:

> "La tâche des instituteurs est répartie entre un nombre total d'instituteurs établi par rapport au nombre d'élèves desservis par la commission sur la base de fréquentation au trente (30) septembre de chaque année scolaire en cours". (art. 8 - 200)

Ce rapport maître-élèves est de 1-40 à la maternelle, 1-27 à l'élémentaire et 1-17 au secondaire. Ce rapport est donc un concept opératoire très important dans l'enseignement régulier. Son caractère opératoire lui vient du fait qu'il est formé du rapport de deux constantes bien définies administrativement, soit, d'une part, le nombre d'élèves inscrits en date du 30 septembre (<u>chaque inscription demeurant en force pour la durée de l'année scolaire</u>) et, d'autre part, le nombre de professeurs devant être engagés selon le rapport préalablement calculé (<u>chaque professeur étant engagé pour la durée de l'année scolaire</u>).

Or, en éducation des adultes, la situation est tellement mouvante et flexible d'un moment à l'autre à l'intérieur d'une année scolaire (qui s'étend de septembre à août et non de septembre à juin

comme dans l'enseignement régulier) que le nombre d'étudiants, le nombre de classes formées et, par le fait même le nombre de professeurs varient constamment. D'où, le nombre d'étudiants-adultes inscrits dans une commission scolaire en date du 30 septembre n'étant pas une donnée qui demeurera constante tout au long de l'année scolaire, il est impossible, en ce qui concerne l'éducation des adultes, d'utiliser le rapport maître-élèves comme référant à la "charge de travail" du personnel enseignant à cette clientèle. C'est la raison pour laquelle, dans ce dossier, nous avons utilisé comme unité de "charge de travail", l'heure-classe que nous pouvons définir ainsi: chaque période (généralement de 50 minutes) durant laquelle un professeur enseigne à un groupe d'étudiants. Ainsi, si dans une commission scolaire, il s'est donné 1,000 heures-classes dans une semaine par 40 professeurs, chaque professeur aura enseigné en moyenne 25 heures durant cette semaine.

Cette unité prend son caractère opératoire dans le fait, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, que plus de 99% des 12,588 professeurs qui enseignent aux adultes, sont rétribués selon un taux horaire, même ceux qui enseignent dans des cours à plein temps aux adultes. En d'autres termes, l'heure-classe est le plus grand commun dénominateur que nous puissions utiliser en ce qui concerne la "charge de travail" en éducation des adultes. Dans un des tableaux qui suivent (no 15), nous allons utiliser une notion apte à établir une comparaison avec l'enseignement régulier. Il s'agit du "professeur théoriquement engagé à plein temps". Sa définition est la suivante: dans l'enseignement aux jeunes, un professeur engagé à plein temps enseigne durant environ 850 heures pendant une année scolaire;

si l'éducation des adultes était une réalité telle que l'on puisse engager uniquement des professeurs à temps plein qui, théoriquement, enseigneraient durant 850 heures par année scolaire, combien chaque commission scolaire aurait-elle dû en engager en 1969-70 pour l'enseignement aux adultes. Cette donnée est fournie pour chaque commission scolaire dans le tableau no 15; au niveau provincial, ce nombre de professeurs théoriquement engagés à plein temps en éducation des adultes aurait dû être, en 1969-70, de 2,166 Globalement donc, les 12,588 professeurs engagés en éducation des adultes ont une charge de travail correspondant à celle de 2,166 professeurs engagés à plein temps dans l'enseignement dans les commissions scolaires.

Tableau no 12 : Situation de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires de Québec, 1969-70.

	Inscriptions	Nombre de classes	Nombre d'heures de cours
Plein temps			
Formation générale	42,770	2,133	894,923
Formation profession.	19,793	1,159	465,358
ss-total	62,563	3,292	1,360,281
Temps partiel			
Formation générale	116,303	4,717	260,867
Formation profession.	34,821	1,775	107,459
Education populaire	90,448	3,769	115,422
ss-total	241,572	10,261	483,748
TOTAL	304,135	13,553	1,844,029

Tableau no 13 : Evolution mensuelle du nombre d'heures de cours données aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.

	Sept. 1969	Oct. 1969	Nov. 1969	Déc. 1969	Janv. 1970	Fév. 1970	Mars 1970	Avril 1970	Mai 1970	Juin 1970	Juil. 1970	Août 1970	Total	%
Cours à:														
Plein temps														
Form-gén.	19958	43370	112707	120118	141467	162679	149632	67459	46664	26265	3401	1203	894923	48.53
Form-pro.	15141	40494	53921	50905	72873	86091	65041	37590	26949	8128	5068	3157	465358	25.24
ss-total	35099	83864	166628	171023	214340	248770	214673	105049	73613	34393	8469	4360	1360281	73.77
Temps part.														
Form-gén.	4825	49528	46068	42834	6567	15978	37890	32223	24255	271	417	11	260867	14.14
Form-pro.	851	19169	19123	15977	9482	11642	14658	10893	5551	23	57	33	107459	5.83
Educ. pop.	2458	28543	25596	4321	8823	16309	16832	8133	2485	540	412	970	115422	6.26
ss-total	8134	97240	90787	63132	24872	43929	69380	51249	32291	834	886	1014	483748	26.23
Total	43233	181104	257415	234155	239212	292699	284053	156298	105904	35227	9355	5374	1844029	100.00
%	2.35	9.82	13.96	12.70	12.97	15.87	15.40	8.48	5.74	1.91	0.51	0.29	100.00%	

Graphique no 1 : Evolution de la proportion mensuelle d'heures de cours données aux adultes dans les commissions scolaires du Québec en 1969-70.

% (100% = 1,844,029 heures de cours en 1969-70)

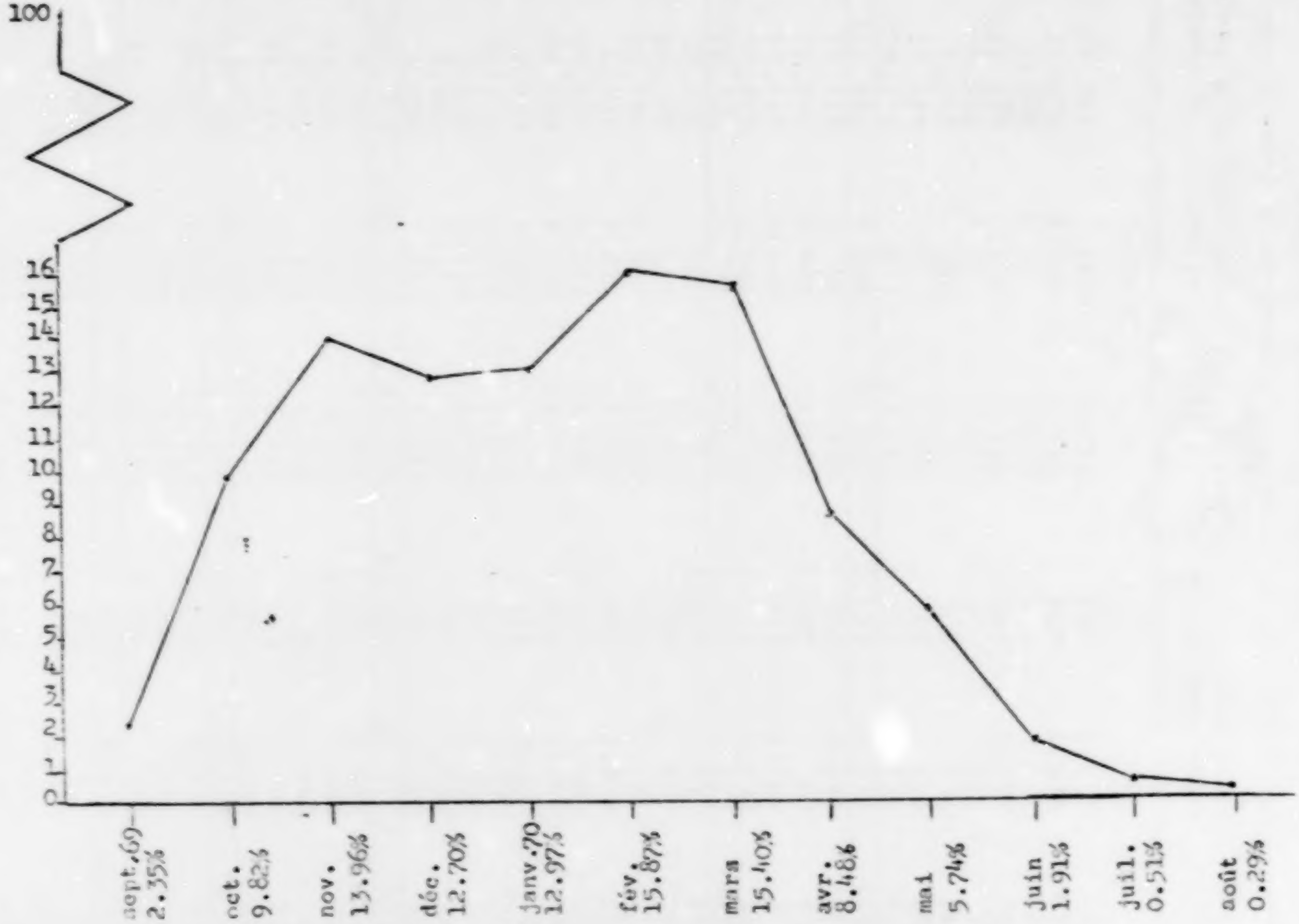

Tableau no 14 : Nombre d'heures-classes par genre de formation aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.

	Heures					
Nom de la C. S.	For. gén. plein t.	For. gén. t. part.	For. pro. plein t.	For. pro. t. part.	Education populaire	Total
B. Chal.	14,892	360	6,775	254	1,020	23,301
B. St-L.	13,876	3,046	7,576	810	1,838	27,146
Des Iles	5,790	-	2,100	-	210	8,100
Des Monts	21,470	158	7,154	420	1,155	30,357
Gaspésia	4,665	-	2,682	-	255	7,602
Matapédia	9,612	585	5,714	300	744	16,955
Péninsule	17,424	-	1,620	45	774	19,863
G.-Porta.	23,772	855	17,461	324	2,775	45,187
TOTAL	111,501	5,004	51,082	2,153	8,771	178,511
L. St-Je.	19,750	2,754	4,410	1,500	1,591	30,005
Lapointe	22,296	2,865	3,529	2,188	1,683	32,561
Ls.-Hém.	25,415	1,191	5,280	315	1,560	33,761
Saguenay	18,870	3,802	7,020	1,487	1,995	33,174
TOTAL	86,331	10,612	20,239	5,490	6,829	129,501
Amiante	12,120	981	6,544	1,020	1,410	22,075
Charlev.	12,396	467	2,760	660	603	16,886
Chaudiè.	14,280	2,747	7,994	991	1,987	27,999
Chauveau	5,514	3,221	7,824	600	1,335	18,494
C.E.C.Q.	32,454	8,315	25,270	5,471	4,989	76,499
De Tilly	10,428	4,342	13,371	894	2,042	31,077
Jean Ta.	5,854	1,596	36	120	1,110	8,716
Ls.-Fré.	11,710	1,579	9,000	1,162	1,833	25,284
Orléans	6,456	1,500	1,410	317	1,462	11,145
Pas. Ta.	8,883	2,115	6,127	787	1,859	19,771
Tardivel	7,620	665	7,452	1,003	1,156	17,896
TOTAL	127,715	27,528	87,788	13,025	19,786	275,842
Bois-Fr.	9,702	3,004	11,222	2,053	1,608	27,589
Mauricie	13,144	4,399	6,293	1,494	2,608	27,938
Provenc.	3,740	249	1,020	330	963	6,302
St-Fran.	12,116	3,435	8,547	543	1,602	26,243
Vi. For.	21,028	6,546	14,214	990	3,495	46,273
TOTAL	59,730	17,633	41,296	5,410	10,276	134,345
Estrie	36,876	6,859	13,067	4,616	5,630	67,048
Eas. To.	540	328	2,580	252	355	4,055
Meilleur	15,258	2,560	6,458	1,813	658	26,747
TOTAL	52,674	9,747	22,105	6,681	6,643	97,850
Bedford	600	492	1,278	372	-	2,742
Carignan	8,848	1,576	1,692	1,109	1,010	14,235
Ca. Bal.	-	1,778	-	-	798	2,576
C.E.C.M.	85,597	106,585	51,162	33,829	19,904	297,077
Chambly	23,765	5,949	13,054	1,220	2,481	46,469
Chat. Vy	1,100	1,203	480	450	511	3,744
De.-Mon.	9,414	2,914	1,080	1,230	1,564	16,202
Dol. Or.	8,280	2,395	2,981	870	1,244	15,770
Duvernay	13,404	2,875	6,734	465	1,380	24,858

H. Merc.	11,770	3,441	6,270	2,100	930	24,511
P. S. Bd of G. M.	-	-	-	-	2,016	2,016
Lachine	15,420	1,545	9,648	7,369	780	34,762
Lakesho.	1,980	1,977	1,080	90	840	5,967
Lanaud.	17,466	2,610	6,243	285	2,602	29,206
Laurentian	2,520	564	2,670	451	300	6,505
Laurenti.	2,272	1,693	522	213	870	5,570
Le Gard.	6,310	1,614	1,860	555	598	10,937
Le Royer	14,020	3,816	8,378	2,020	1,442	29,676
Lignery	9,132	2,706	5,550	960	900	19,248
Maison.	12,648	4,264	7,389	1,415	800	26,516
M. Isles	3,294	1,710	6,090	270	600	11,964
Missisq.	2,100	675	3,666	1,055	258	7,754
N. Isla.	990	1,234	960	493	978	4,655
Outremo.	-	753	-	-	390	1,143
Salaber.	16,830	1,950	5,304	1,350	820	26,254
S. Shore	-	1,796	-	240	300	2,336
V. Soul.	5,700	1,620	12,626	762	900	21,608
Verdun	930	2,322	17,639	2,358	480	23,729
Lasalle	-	3,486	-	345	720	4,551
M.-Royal	-	-	-	-	60	60
St-Laur.	3,072	2,309	-	267	708	6,356
Yamaska	8,487	4,122	8,292	1,650	1,986	24,537
Youville	7,710	1,935	2,760	1,035	1,050	14,490
TOTAL	293,659	173,909	185,408	64,828	50,220	768,024
H.-Bouras.	16,553	1,587	7,689	654	1,520	28,003
Ot. Valley	1,552	517	858	950	542	4,419
Outaouais	25,975	3,351	7,194	2,593	2,730	41,843
Papineau	7,488	1,295	3,240	800	795	13,618
TOTAL	51,568	6,750	18,981	4,997	5,587	87,883
Du Cuivre	22,070	2,720	4,572	1,425	1,550	32,337
Harricana	11,896	1,487	10,356	756	1,208	25,703
Lalonde	9,030	990	5,883	556	996	17,455
La Vérend.	10,220	1,739	5,496	485	820	18,760
TOTAL	53,216	6,936	26,307	3,222	4,574	94,255
Côte Nord	23,776	987	5,810	621	1,683	32,877
C. N. Gol.	12,049	90	832	-	60	13,031
Du Golfe	21,782	1,615	5,510	1,032	993	30,932
Knob Lake	922	56	-	-	-	978
TOTAL	58,529	2,748	12,152	1,653	2,736	77,818
Grand total pour la prov.	894,923	260,867	465,358	107,459	115,422	1,844,029

Tableau no 15 : Nombre de professeurs effectivement engagés et nombre de professeurs théoriquement engagés à plein temps dans les commissions scolaires du Québec et charge de travail moyenne réelle et théorique par commission scolaire, Québec, 1969-70.

Nom de la commission scolaire	Professeurs réels	Charge de travail réelle (H.-Cl.)	Professeurs théoriques	Charge de travail théorique
Baie des Chal.	139	168	27	850
Bas St-Laurent	161	169	32	"
Des Iles	33	245	10	"
Des Monts	232	131	36	"
Gaspésia	52	146	9	"
Matapédia	113	150	20	"
Péninsule	147	135	23	"
Grand Portage	212	213	53	"
TOTAL	1,089	164	210	850
Lac St-Jean	257	117	35	"
Lapointe	149	219	38	"
Louis-Hémon	170	199	40	"
Saguenay	338	98	39	"
TOTAL	914	142	152	850
Amiante	150	147	26	"
Charlevoix	99	171	20	"
Chaudière	237	118	33	"
Chauveau	82	226	22	"
C.E.C.Q.	399	192	90	"
De Tilly	218	143	37	"
Jean Talon	64	136	10	"
Ls-Fréchette	202	125	30	"
Orléans	112	100	13	"
Pascal Taché	185	107	23	"
Tardivel	146	123	21	"
TOTAL	1,894	146	325	850
Bois-Francs	199	139	32	"
Mauricie	288	97	33	"
Provencher	70	90	7	"
St-Francois	216	121	31	"
V. Forges	297	156	54	"
TOTAL	1,070	126	157	850
Estrie	495	135	79	"
East. Township	30	135	5	"
Meilleur	140	191	31	"
TOTAL	665	147	115	850
Bedford	28	98	3	"
Carignan	77	185	17	"
Cart. Baldwin	21	123	3	"

C.E.C.M.	2,043	145	350	850
Chambly	308	151	55	"
Chat. Vy	87	43	4	"
Deux-Montagnes	146	111	19	"
Doll.-des-Orm.	174	91	19	"
Duvernay	156	159	29	"
Honoré-Mercier	164	150	29	"
P.S.B.G.M.	168	12	2	"
Lachine	111	313	41	"
Lakeshore	48	124	7	"
Lanaudière	140	209	34	"
Laurentian	38	171	8	"
Laurentides	72	77	7	"
Le Gardeur	94	116	13	"
Le Royer	179	166	35	"
Lignery	149	129	23	"
Maisonneuve	174	152	31	"
Mille Isles	89	134	14	"
Missisquoi	63	123	9	"
North Island	59	79	5	"
Outremont	17	67	1	"
Salaberry	158	166	31	"
South Shore	36	65	3	"
Vaud.-Soulanges	108	200	25	"
Verdun	85	279	28	"
Lasalle	67	69	5	"
St-Laurent	64	99	7	"
Yamaska	217	113	29	"
Youville	89	163	16	"
TOTAL	5,429	141	902	850
Henri-Bourassa	211	133	33	"
Ottawa Valley	47	94	5	"
Outaouais	214	196	49	"
Papineau	88	155	16	"
TOTAL	560	157	103	850
Cuivre	135	240	38	"
Harricana	164	157	30	"
Lalonde	127	137	21	"
La Vérendrye	98	191	22	"
TOTAL	524	180	111	850
Côte Nord	226	145	39	"
C. N. du Golfe	43	303	15	"
Du Golfe	162	191	36	"
Knob Lake	12	81	1	"
TOTAL	443	176	91	850
Grand total pour la province	12,588	146	2,166	850

Tableau no 16: Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, en fonction de certains groupes d'heures d'enseignement, par région administrative et pour le Québec, 1969-70.

R.Adm. / N.d'hres	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total	%
- de 50	245	313	545	292	223	1449	171	142	74	3454	28.49
50 à 99	269	206	472	292	163	1359	124	118	98	3101	25.58
100 à 149	207	107	242	161	97	663	79	59	87	1702	14.04
150 à 199	96	79	162	104	47	785	46	53	37	1409	11.62
200 à 249	123	48	110	62	23	293	39	43	30	771	6.36
250 à 299	70	31	55	27	17	136	23	21	27	407	3.36
300 à 349	25	24	49	14	19	108	16	20	17	292	2.41
350 à 399	12	16	20	12	10	73	12	8	11	174	1.43
400 à 449	11	11	11	7	8	54	14	4	12	132	1.09
450 à 499	9	9	15	4	5	50	5	9	8	114	.94
500 à 549	5	7	29	5	8	40	8	5	26	133	1.10
550 à 599	-	13	7	2	4	26	2	4	2	60	.49
600 à 649	1	9	10	5	1	27	-	3	3	59	.49
650 à 699	-	5	10	4	6	17	2	2	2	48	.39
700 à 749	1	3	4	2	2	16	-	4	1	33	.27
750 à 799	-	2	1	2	2	13	5	3	1	29	.24
800 à 849	-	-	1	1	2	11	1	1	1	18	.15
+ de 850 (1)	8	28	15	6	22	75	13	15	6	188	1.55
Total	1082	911	1759	1002	659	5195	560	514	443	12124	100%

(1) Tous les professeurs qui ont un contrat annuel ou qui ont, en 1969-70, effectivement enseigné, selon un taux horaire, durant plus de 850 heures aux adultes.

3. Analyse de la "masse salariale" versée aux professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, 1969-70.

En 1969-70, la masse salariale versée aux 12,588 professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec fut d'environ $12,909,502.55. Cette masse salariale est principalement constituée par la rétribution des professeurs selon un taux horaire; de plus, un certain nombre a été engagé selon un contrat annuel. Dans le tableau no 17, on peut voir comment ces professeurs se répartissent selon le traitement annuel reçu en éducation des adultes; dans le tableau suivant on peut voir selon différents taux horaires, la répartition des professeurs enseignant aux adultes à temps partiel. Avant de présenter ces tableaux, une remarque s'impose; la politique salariale, c'est-à-dire la fixation du taux horaire selon lequel un professeur enseignant aux adultes est rétribué est, dans l'état actuel de l'éducation des adultes, une responsabilité de la commission scolaire. C'est ce qui explique les taux extrêmement divergents présentés dans le tableau no 18. Notons enfin que les informations compilées ne s'appliquent pas à tous les professeurs; cependant, aucune raison ne nous permet de supposer que les professeurs pour lesquels nous n'avons pas d'information se distinguent des autres. De plus, dans le tableau no 18, les catégories $5.00 et moins et $11.00 et plus ne sont que des estimations tenant compte des professeurs recevant un salaire hebdomadaire.

Tableau no 17: Répartition des professeurs enseignant aux adultes dans les commissions scolaires du Québec, par catégories de revenu annuel, par région administrative et pour le Québec, 1969-70.

R. Adm. / Rev. annuel	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total	%
Nbre de prof. ayant eu un revenu de											
- de $500	379	411	753	406	303	1829	228	216	111	4641	33.28
500 à 1000	339	220	490	300	155	1352	135	116	136	3243	26.75
1000 à 1500	196	111	242	168	68	1006	77	74	64	2006	16.55
1500 à 2000	89	45	106	61	44	401	40	43	45	874	7.21
2000 à 2500	39	33	44	18	21	153	21	16	29	374	3.08
2500 à 3000	19	19	32	18	20	112	19	12	19	270	2.23
3000 à 3500	7	15	30	7	5	75	10	8	14	171	1.41
3500 à 4000	5	9	24	2	13	75	8	5	13	154	1.27
4000 à 4500	-	16	11	11	2	36	2	5	2	85	.70
4500 à 5000	3	4	1	2	6	30	3	3	6	58	.48
5000 à 5500	-	6	5	2	4	26	3	4	1	51	.42
5500 à 6000	2	4	1	2	5	14	3	2	1	34	.28
6000 à 6500	-	4	5	3	5	14	4	3	-	38	.31
6500 à 7000	2	8	5	1	2	14	1	1	1	35	.29
7000 à 7500	1	5	1	-	1	15	1	1	1	26	.21
7500 à 8000	-	1	1	-	-	14	1	3	-	20	.16
8000 à 8500	-	-	-	-	2	6	2	2	-	12	.10
8500 à 9000	-	-	-	1	1	6	1	-	-	9	.07
9000 à 9500	-	-	-	-	2	6	-	-	-	8	.07
9500 à 10000	-	-	1	-	-	6	1	-	-	8	.07
+ de 10000	1	-	1	-	-	5	-	-	-	7	.06
Total	1082	911	1750	1002	659	5195	560	514	443	12124	100%

Tableau no 18 : Répartition des professeurs enseignant aux adultes à temps partiel dans les commissions scolaires du Québec selon différents taux horaires, 1969-70.

Taux horaires	Nombre d'heures d'enseignement	Salaire total	Nombre de professeurs
Moins $5.00	45,841	$ 202,070.44	199
$5.00-$5.24	35,398	176,395.75	125
5.25- 5.49	7,884	39,004.95	17
5.50- 5.74	10,534	55,759.69	63
5.75- 5.99	8,281	48,789.33	34
6.00- 6.24	214,309	1,233,399.24	1,233
6.25- 6.49	18,182	115,025.80	119
6.50- 6.74	50,733	330,086.14	384
6.75- 6.99	12,483	84,093.28	82
7.00- 7.24	392,043	2,748,415.87	3,187
7.25- 7.49	17,521	128,223.23	128
7.50- 7.74	103,889	777,629.05	868
7.75- 7.99	6,322	49,491.99	39
8.00- 8.24	781,740	5,029,287.12	4,942
8.25- 8.49	3,901	32,644.75	20
8.50- 8.74	14,758	125,515.85	103
8.75- 8.99	263	2,312.25	4
9.00- 9.24	11,665	105,057.08	159
9.25- 9.49	1,548	14,375.21	15
9.50- 9.74	2,551	26,732.91	29
9.75- 9.99	511	5,004.00	7
10.00-10.24	7,623	76,435.00	123
10.25-10.49	-	-	-
10.50-10.74	164	1,760.00	1
10.75-10.99	1,417	15,471.20	24
11.00 et +	3,224	45,130.69	82
Moyenne			
$6.54	1,752,785	$11,468,110.82	11,987